

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 6 Avril 2023**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE  
DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 23  
Votants : 27

**D23.030**

L'an deux mille vingt-trois,  
le six avril,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, BLANC Sébastien, ROCHEREAU Bernadette, CASTAN Emmanuel, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David, CITERIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), POUGET Valérie, MALZAC Claude, POQUET Pascal, POUDEVIGNE Roger, BONICEL Bernard, RODIER Yves, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), RODIER Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 27**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D23.030: APPROBATION DE PRINCIPE DE L'AIDE A L'IMMOBILIER  
D'ENTREPRISE POUR LES GLACES À LA FERME**

Dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise, Monsieur le Président demande à Monsieur Didier JURQUET, Vice-Président en charge de l'Economie, de présenter la demande de l'entreprise GLACES A LA FERME, à SAINT PIERRE DE NOGARET. Il propose ensuite que le Conseil Communautaire donne son avis au sujet de l'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise dans les conditions exposées notamment dans la convention avec le Conseil Départemental de la Lozère pour ce dossier.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID : 048-200069268-20230406-D23\_030-DE

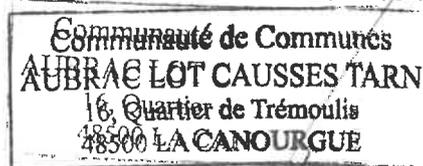


**DONNE UN AVIS FAVORABLE** pour l'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise dans les conditions exposées notamment dans la convention avec le Conseil Départemental de la Lozère, pour le dossier GLACES A LA FERME, à SAINT PIERRE DE NOGARET,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 12 avril 2023,  
Le Président,



**Jean-Claude SALEIL**